

Auch, le 23 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Manifestations agricoles : Philippe Dupouy obtient un engagement du Premier ministre pour la prise en charge financière du traitement des déchets

Face aux importantes perturbations routières qui ont touché l'ensemble du département du Gers lors des récentes manifestations agricoles, Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental, a saisi le Premier ministre afin de l'alerter sur les conséquences financières des dégradations sur le budget des collectivités locales.

Par cette démarche, le Président du Département a tenu à défendre les intérêts du Gers et à faire reconnaître le coût exceptionnel qui pèse sur les collectivités, notamment en matière de traitement des déchets.

Dans un courrier reçu ce 22 janvier, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, a répondu au Président du Département, assurant de l'engagement de l'État « *à définir dans les meilleurs délais les modalités d'indemnisation du coût des prestations externes, notamment en ce qui concerne le traitement des déchets.* » C'est une première victoire pour le Département et les contribuables gersois, même si la prise en charge de la réparation des dégâts occasionnés reste en suspens. Preuve de l'écoute portée à cette alerte, le Premier ministre a également transmis le dossier aux ministres concernés — Intérieur, Aménagement du territoire et Décentralisation, Action et Comptes publics — afin qu'un examen approfondi soit conduit et que des réponses opérationnelles soient apportées rapidement.

Par son intervention, le Président du Conseil départemental du Gers confirme son rôle de défenseur vigilant des Gersoises et des Gersois, en portant leur voix jusqu'au plus haut niveau de l'État.

Pour Philippe Dupouy, cette réponse constitue une étape importante :

« Je ne pouvais pas laisser le contribuable gersois assumer seul les conséquences d'une crise qui dépasse largement le cadre départemental. Il est essentiel que l'État mesure l'impact réel de cette mobilisation sur les territoires ruraux et accompagne concrètement les collectivités qui, chaque jour, assurent la continuité du service public pour nos concitoyens. »